

**Elections des représentants étudiants
au conseil du département de Master Sciences Pour l'Ingénieur
Scrutin du 5 décembre 2016**

Procès-verbal de proclamation des résultats

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu le décret n° 85-59 du 18 janvier 1985 modifié ;
- Vu les statuts de l'Université Pierre et Marie Curie ;
- Vu les statuts révisés du département de Master Sciences Pour l'Ingénieur;
- Vu la note du directeur du département de Master Sciences Pour l'Ingénieur en date du 18 octobre 2016 ;
- Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin auquel il a été procédé le 5 décembre 2016 ;

Le directeur du département de Master de Sciences de l'Ingénieur compte tenu des résultats suivants proclame :

**Collège U
Etudiants**

INSCRITS	VOTANTS	BULLETINS BLANCS OU NULS	SUFFRAGES EXPRIMES (N)	SIEGES A POURVOIR (K)	QUOTIENT ELECTORAL (N/K)
770	24	0	24	2	12

REPARTITION DES SIEGES DE TITULAIRES ENTRE LES LISTES :

LISTES	SUFFRAGES	SIEGES (au quotient)	SIEGES (au plus fort reste)
Ingénieurs de Demain	9	0	1
Union pour les étudiants de la Mécanique et Electronique	15	1	0
TOTAL	24	1	1

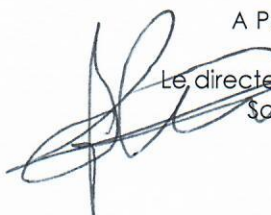
SONT DECLARES ELU(E)S :

LISTES	NOMS DES TITULAIRES	NOMS DES SUPPLEANTS
Union pour les étudiants de la Mécanique et Electronique	MORICE Ariane	MONOD Antoine
Ingénieurs de Demain	GOISNARD Quentin	LE BRIS-ZANON Morgane

La présente proclamation est immédiatement affichée au secrétariat du département de Master Sciences pour l'Ingénieur, site jussieu, Bâtiment Esclangon, 2^{ème} étage.

A Paris, le 5 décembre 2016

Le directeur du département de Master
Sciences Pour l'Ingénieur



François OLLIVIER